

CALENDRIER 2021-2022

Jeudi 28 octobre 2021	Publication de la Note de service et ouverture de la plate-forme « info mobilité »
Mardi 9 novembre 2021 à 12h	Ouverture des inscriptions dans l'application Siam dans les départements
Mardi 30 novembre 2021 à 12h (heure métropole)	Clôture des inscriptions dans l'application SIAM
A partir du mercredi 1^{er} décembre 2021	Envoi des confirmations de demande de changement de département dans les boîtes I-Prof des candidats
Mercredi 8 décembre 2021 (au plus tard)	Retour des confirmations de demande de changement de département et des pièces justificatives à la DSDEN (rapprochement de conjoints, CIMM et autres ; dossier médical pour les 800 points...). Le cachet de la Poste fait foi. En cas de non renvoi de cette confirmation dans les délais prévus, les services pourront procéder à l'invalidation de la demande. * IMPORTANT : Ce sont les candidats qui éditent leur confirmation.
Mardi 18 janvier 2022 au plus tard	Date limite de réception dans les services des demandes tardives pour rapprochement de conjoints ou des demandes de modifications de la situation familiale (et pour les stagiaires prolongés titularisés avant cette date)
Mercredi 19 janvier 2022	Affichage des barèmes dans SIAM
Du mercredi 19 janvier au mercredi 2 février 2022 au plus tard	Phase de sécurisation et d'éventuelle correction des barèmes par les DSDEN, sur sollicitation des enseignants concernés.
Lundi 7 février 2022	Affichage des barèmes définitifs dans SIAM
Jeudi 10 février 2022	Date limite de réception par la DSDEN des demandes d'annulation de participation
Mardi 1^{er} mars 2022	Diffusion individuelle des résultats aux participants

CALENDRIER SPECIFIQUE POSTES A PROFIL (POP) NATIONAUX

Jeudi 4 novembre 2021	Publication des fiches de postes ("postes à profils" POP) sur Colibris (accès via SIAM).
Du jeudi 4 au jeudi 18 novembre 2021	Saisie des candidatures sur Colibris.
Du jeudi 18 novembre 2021 au jeudi 6 janvier 2022	Phase d'instruction des candidatures et d'organisation des entretiens de recrutement.
Vendredi 7 janvier 2022	Communication des résultats aux enseignants classés n°1 qui doivent confirmer dans Colibris l'acceptation du poste proposé (sans acceptation du poste dans les délais impartis, le poste est proposé au candidat suivant).
Lundi 10 janvier 2022	Date limite d'acceptation du poste par les enseignants retenus.
Jeudi 13 janvier 2022	Pour les postes non pourvus au 1 ^{er} tour, sollicitation des enseignants classés n° 2.
Lundi 17 janvier 2022	Date limite d'acceptation du poste par les enseignants retenus lors de ce deuxième tour.
Jeudi 20 janvier 2022	Pour les postes non pourvus aux deux premiers tours, sollicitation des enseignants classés n° 3